

St Christophe

Une commune engagée pour la biodiversité de ses milieux

Les chiffres clés :

- Superficie totale : 784 ha
- Surfaces boisées : 48.2 % - 378 ha
- Surfaces agricoles : 45.5 % - 357 ha
- Espaces urbains : 4.8 % - 38 ha
- Espaces naturels : 1.3% - 10 ha
- 17 km de cours d'eau

Des sites remarquables :

- Deux périmètres ZNIEFF : 124 ha (Forêt De Chabrières et Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours)
- Site Natura 2000 : 35 ha (Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents)

Présentation

Saint-Christophe est une commune rurale du Massif de Guéret située à quelques km au Sud de Guéret.

Appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Saint-Christophe accueille 160 habitants, au sein de différents lieux-dits : le Bourg, Monisme, le Masgiral, les Forges, le Mas Foreau, le Theil, Sagnes, La Grangeade, Le Gasfaud, Les Rioux... et bénéficie d'une facilité d'accès grâce à la Route départementale 940 qui la traverse du Nord au Sud.

Sur une superficie de 784 ha, la commune est constituée à 93% de bois et de surfaces agricoles, principalement des prairies naturelles, dont environ 180 Ha en zones potentiellement humides, classées en zone de montagne. Sur une surface agricole utile de 357 ha, saint Christophe dispose de plus de 300 ha en agriculture biologique ou en conversion.

Traversée par 3 ruisseaux affluents de la Gartempe, dont le Verguet et le Pré Chapitre, et la Gartempe elle-même, sur 1,2 km linéaire. Saint Christophe est une des communes « source de la Gartempe ».



Dès 1989, la commune de Saint Christophe décide de l'arrêt de l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces communaux. Cette démarche sera généralisée par la loi au niveau national en 2017.

En 1996, la ferme GAEC Tixier-Couturier choisit de commencer une conversion à l'agriculture biologique, et oriente ses débouchés vers la vente directe.

En 2001, dans un contexte de pression de la culture d'OGM en France, le conseil municipal lance une opération « pas d'OGM dans ma commune », qui sera suivie par une trentaine d'autres communes du département. La commune participe à étendre ce mouvement vers la Haute Vienne et la Corrèze.

Malgré des mois de procédure, le tribunal administratif de Limoges n'a pas validé l'arrêté municipal de culture OGM sur le territoire communal.

Label Territoire bio Engagé



« Sur notre commune, ce label permet de valoriser et de reconnaître le travail engagé par nos agriculteurs depuis plusieurs années. Notre Conseil municipal soutient cette agriculture vertueuse, extensive, de qualité, d'autant plus qu'elle propose des produits à la vente directe. »

M. Jacques Velghes, maire de Saint-Christophe



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'événement

Rallye bio territoires en Creuse

7 décembre 2022

Si vous souhaitez plus d'informations contactez-nous
au 06 08 72 23 54 ou animation.gab23@lilo.org



Site Natura 2000

La commune de Saint-Christophe dispose d'un ensemble de 35 ha de zones humides riveraines des ruisseaux « sources de la Gartempe ». Ces sites sont classés Natura 2000*.

La Gartempe, de sa source jusqu'à la confluence de la Creuse, ainsi que plusieurs de ses affluents bénéficient de ce classement. L'objectif est la préservation des espèces présentes et de leur habitat.

A Saint-Christophe les espèces concernées sont : la Loutre et le Castor, les poissons comme le Saumon atlantique, le Chabot commun, les bivalves d'eau douce comme la Mulette perlière, les papillons Damier de la Succise et Cuivré des marais et différentes espèces de Chiroptères (non exhaustif).

**Outil mis en place par l'Union Européenne en 1992, le réseau des sites Natura 2000 constitue un ensemble de sites d'importance écologique.*



Sortie grand public, prairie du Verguet à Saint-Christophe, août 2022

Le Damier de la Succise



Protégé en France, ce papillon pond sur une plante hôte, la Succise des prés. Il peut être observé en mai-juin dans les zones humides.

En Limousin, cette espèce est menacée par l'assèchement ou le reboisement des zones humides, par le surpâturage ainsi que par les fauches précoces.

Sa présence sur la commune atteste de pratiques agricoles plutôt extensives, et d'un réseau de zones humides en bon état écologique.

Depuis presque 20 ans, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) accompagne la gestion de ces sites

Le CEN gère 5 ha de prairies humides et tourbeuses sur la commune et a réalisé plusieurs plans de gestion, en particulier sur le réseau de zones humides attenantes au ruisseau du Verguet. Ces plans ont permis de dresser un état des lieux des milieux seminaturels et naturels, et d'identifier des mesures et actions favorables à la biodiversité : gestion extensive des zones humides par pâturage ou fauche tardive, conservation de vieux boisements, du bocage, d'une « mosaïque » de milieux, afin de protéger les espèces qui en dépendent.

Des sorties découvertes et quelques chantiers participatifs sont organisés pour faire découvrir et entretenir ces sites.

ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

124 ha de la commune ont été identifiés comme ZNIEFF. C'est-à-dire que ces espaces sont identifiés comme de grand intérêt communautaire pour la faune et la flore, et des inventaires ont été établis.

PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

La commune fait partie du territoire du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Bassin de la Gartempe amont qui permet d'identifier les problématiques, fédérer différents acteurs de l'eau et mettre en place des actions veillant à garantir la qualité et quantité de la ressource en eau, à l'échelle d'un bassin versant.

Plus de renseignements :

- Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine : Thomas Jouillat - 07.67.54.62.75 - t.jouillat@cen-na.org
- Mairie de Saint Christophe : 05.55.52.74.03 - mairie.saint.christophe@orange.fr



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'événement

Rallye bio territoires en Creuse

7 décembre 2022

Si vous souhaitez plus d'informations contactez-nous
au 06 08 72 23 54 ou animation.gab23@lilo.org



GAEC du Puy des Forges



- SAU : 185 ha
- Main d'œuvre : 2 associés, 2 salariés (1 plein temps + un boucher)
- 70 mères vaches et leur suite (3 générations présentes) et 25 porcs
- 1 300 L d'huile de tournesol
- 5 tonnes de pommes de terre
- 80 % de la viande de bœuf en vente directe (détails et colis)
- 100 % de vente directe pour les autres productions

Historique

Ferme familiale polyculture élevage de vaches Limousine dans le village des Forges reprise par Jean Louis Couturier en 1981, le GAEC Tixier Couturier né en 1985 avec l'arrivée Jacky Tixier.

Dans un contexte de crise du système agricole, les deux associés choisissent de se tourner vers l'agriculture biologique en 1996.

En 2004, le GAEC met en place un atelier de découpe à la ferme, et expérimentent la vente directe. Le GAEC trouve très rapidement sa clientèle fidèle.

En 2007, un atelier porc de plein air est créé avec l'arrivée d'un nouvel associé, Sylvain Brunet. C'est la création du GAEC du Puy des Forges.

En 2009, Jean Louis Couturier s'investi dans l'association Roulons vers... qui vise à produire de l'huile tout d'abord à des fins d'autonomie en biocarburant sur la ferme.

En 2014, Jacky Tixier part à la retraite et Flavien Giraud, après 4 années d'apprentissage sur la ferme, devient le nouvel associé.

Jean Louis Couturier prend sa retraite en 2017.

En 2019, le GAEC met en place un atelier de production de pommes de terre.

« La découpe à la ferme une fois par semaine nous permet d'assurer un approvisionnement régulier à nos clients. Au départ, nous ne vendions que des colis, puis la mise en place de drives fermiers a permis de développer la vente au détail.

Nous livrons aussi un magasin bio et un restaurant, et nous conservons notre point de vente à la ferme. » Sylvain



Un élevage extensif

Les surfaces cultivées se répartissent ainsi :

- 120 ha prairies permanentes
- 45 ha prairies temporaires
- 20 ha cultures (dont 2 ha tournesol)
- 0.5 ha légumes de plein champ

Le GAEC du Puy des Forges pratique le pâturage long, maintient un chargement limité, met en place des rotations entre prairies temporaires et cultures permettant d'assurer l'autonomie alimentaire des animaux et de conserver la qualité agronomique, environnementale et productive des milieux.

54 ha en prairies sont engagés dans une mesure agro-environnementale « zones humides* ».

Pourquoi l'agriculture biologique ?

« Nous avons toujours travaillé avec pour objectif le respect des hommes, des consommateurs, du bien-être animal, de la protection de l'environnement, et la valorisation de nos produits. La remise en question profonde du mode de fonctionnement conventionnel a eu lieu lors de la 1^{ère} crise de la vache folle en 1996. » Jean-Louis



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'événement

**Rallye bio territoires
en Creuse**

7 décembre 2022

Si vous souhaitez plus d'informations contactez-nous
au 06 08 72 23 54 ou animation.gab23@lilo.org

Le tournesol

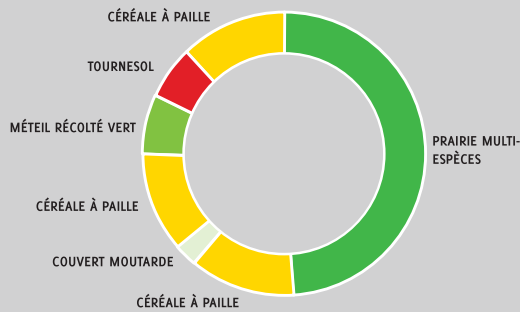


L'introduction du tournesol dans l'assolement présente un double intérêt : produire de l'huile et de l'aliment protéiné pour le bétail.

Rustique, qualifié de « peu exigeant » en eau et éléments nutritifs (dont l'azote) grâce à un système racinaire performant et profond, le tournesol est aussi une plante très mellifère qui a besoin des pollinisateurs pour sa reproduction, et une plante refuge grâce à ses larges feuilles. Comme la plupart des cultures d'été, le tournesol doit être implanté à des altitudes modérées, sur des parcelles bien exposées (se réchauffant vite au printemps), dans des sols assez profonds et finement préparés. Sa culture nécessite un matériel un peu spécifique : semoir monograine, bineuse adaptée au semoir, équipements pour barre de coupe et éventuellement système de ventilation/séchage.

Il s'intègre bien dans des rotations à base de prairies et céréales à paille. Il ne peut revenir trop fréquemment sur les mêmes parcelles, l'objectif étant d'éviter le développement d'adventices et maladies spécifiques mais également les risques de ruissellement et d'érosion des sols.

EXEMPLE DE ROTATION AU GAEC DU PUY DES FORGES



2 HA TOURNESOL > 3.7 T GRAINS BRUTS (sortie moissonneuse-batteuse) > 3.4 T GRAINS SÈCHÉS, TRIÉS (objectif 7 % humidité) > 1 360 L HUILE 2 T TOURTEAUX

* Des mesures pour des pratiques agricoles favorables à l'environnement

Préserver la qualité de l'eau, la biodiversité, les sols... Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les agriculteurs volontaires à développer ou maintenir des pratiques agricoles favorables à l'environnement.

Le GAEC du Puy des Forges est engagé sur 54 ha dans la mesure « gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver », dans le cadre de la préservation des zones humides du bassin versant de la Gartempe. Sur ces parcelles, fragiles et menacées, mais constituant des espaces stratégiques pour la préservation de la biodiversité, de la quantité et la qualité de l'eau, le GAEC s'engage à maintenir les parcelles bocagères ouvertes mais limiter fortement la pression de pâturage, n'effectuer aucun travail de sol et limiter les apports organiques.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'événement

**Rallye bio territoires
en Creuse**

7 décembre 2022

Si vous souhaitez plus d'informations contactez-nous
au 06 08 72 23 54 ou animation.gab23@lilo.org

Roulons Vers...

une presse à huile collective



- Achat de la presse : 42 000 €
- Investissements : 50 % par les producteurs, 40 % aide à l'investissement, 10 % de subventions
- Commission liée à l'utilisation de la presse par les adhérents : 19 cts/L pressé ; permet l'entretien et les réparations
- 8 680 L d'huile en 2021 : surtout Colza et Tournesol, un peu de Cameline et de Chanvre.
- Rendement de la presse : 15 à 17 L à l'heure
- 40 % en huile ; 60 % tourteaux

Historique

En juin 2005, dans un contexte de pic pétrolier, une quinzaine d'agriculteurs du Sud-Ouest de la Creuse créent une association en vue de produire leur propre énergie : fabriquer de l'huile végétale brute (HVB), utilisable à la consommation mais aussi comme biocarburant à partir de la graine de colza ou de tournesol, et valoriser les résidus de presse en tourteau, apport protéique pour l'alimentation animale.

L'association Roulons vers... se dote donc d'une presse itinérante à huile en 2006.

Depuis 2006, les membres de l'association ont mené des essais de cultures, établi leurs rotations, organisé le séchage et le stockage des récoltes, ainsi que l'organisation fonctionnelle de la presse.

Petit à petit, par contraintes techniques et temps passé au pressage, certains adhérents ont fait le choix de vendre leur production en grain et ne plus la transformer.

La volonté de valoriser les cultures pour un usage alimentaire s'affirme, et l'utilisation en biocarburant de l'huile est diminuée.

Aujourd'hui, l'association Roulons vers... c'est 8 fermes adhérentes, toutes en agriculture biologique ; 100 % de l'huile pressée est vendue localement pour usage alimentaire.



L'association sur son territoire

L'association Roulons vers... permet, par son activité, une diversification des productions végétales sur le département, grâce à la fabrication d'huile vendue localement, et favorise l'autonomie alimentaire des fermes. En effet, les résidus de presse, les tourteaux, représentent 60% de la matière, et sont valorisés comme aliment protéiné pour l'alimentation du bétail.

La presse à huile circule aujourd'hui sur un périmètre de 50 km environ autour de Bourgueuf. Le fonctionnement, l'entretien, l'organisation du planning et le transport de la presse sont totalement assurés par ses adhérents.

Pourquoi la bio ?

Issue d'un travail engagé au sein d'une CUMA locale, dont la volonté affichée est d'accompagner les agriculteurs aux pratiques et aux valeurs de l'agriculture biologique, l'association a dès le début de son activité établi une charte mettant en avant l'autonomie des fermes et la valorisation locale des productions.

Les producteurs les plus engagés, en vente directe, étaient historiquement en agriculture biologique. Les graines pressées proviennent uniquement des cultures des fermes de l'association.

Aujourd'hui 100% des adhérents sont en agriculture biologique, mais l'association est ouverte à tous les agriculteurs souhaitant contribuer au projet associatif.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'événement

Rallye bio territoires en Creuse

7 décembre 2022

Si vous souhaitez plus d'informations contactez-nous
au 06 08 72 23 54 ou animation.gab23@lilo.org

